



Communiqué de presse
Paris, le 19 octobre 2023

Orange renforce sa collaboration avec Cybermalveillance.gouv.fr à l'occasion du Mois de la cybersécurité

Alors que près de 9 français sur 10 déclarent avoir été confrontés à une malveillance informatique¹, Orange et Cybermalveillance.gouv.fr annoncent renforcer leur partenariat, ce jeudi 19 octobre, à l'Orange Digital Center de Saint-Ouen. Cette collaboration va s'opérer par des actions concrètes qui visent à sensibiliser et mieux protéger les publics face aux menaces en ligne.

Donner à tous les publics les clés d'un monde numérique responsable et plus sûr face au risque de la menace cyber

La malveillance informatique touche aussi bien les particuliers que les professionnels, avec comme principales menaces pour le grand public : hameçonnage, violation de données personnelles et piratage de compte². 1 Français sur 4 d'ailleurs ne s'estime pas suffisamment informé, notamment chez les 25-34 ans³. Or, de nombreuses menaces pourraient être évitées si les gestes essentiels de sécurité étaient adoptés.

Orange place la responsabilité numérique au cœur de sa raison d'être. C'est pourquoi en tant que partenaire de confiance, Orange souhaite être acteur de cette lutte contre les menaces cyber en sensibilisant et en informant ses utilisateurs des cyber réflexes à intégrer dans leurs usages du quotidien. La cybersécurité est aussi un axe majeur de son plan stratégique Lead the future avec la volonté de faire de sa filiale Orange Cyberdefense le leader de la cybersécurité en Europe.

Une collaboration avec Cybermalveillance.gouv.fr renforcée à partir du mois de la cybersécurité pour adopter les cyber réflexes et une attitude #CyberResponsable dans le quotidien

Depuis 6 ans, Orange Cyberdefense lutte contre la menace cyber aux côtés de Cybermalveillance.gouv.fr dont il est membre historique. Ce partenariat prend désormais une nouvelle dimension avec l'ensemble du Groupe Orange en France.

Cette collaboration permettra aussi d'informer, sensibiliser et accompagner les Français au travers de :

- la diffusion dans + de 500 boutiques Orange et sur les réseaux sociaux de messages sur les 4 gestes réflexes prioritaires à adopter : gestion des mots de passe, mises à jour des appareils numériques et logiciels, sauvegardes des données personnelles, vigilance vis-à-vis des messages d'hameçonnage,
- la publication d'**articles pédagogiques** rédigés en partenariat avec Cybermalveillance.gouv.fr, sur le site bienvivreledigital.orange.fr,
- **ateliers de sensibilisation à la cyber, gratuits et ouverts partout sur le territoire**⁴, tout au long de l'année : plus de 7 000 places supplémentaires au sein des Ateliers Numériques Orange sur les mois d'octobre et novembre dont l'Atelier « sécuriser son smartphone » co-construit avec les experts de Cybermalveillance.gouv.fr

¹ Etude Opinion Way / Cybermalveillance.gouv.fr - juin 2023 auprès de 1001 pers 18+

² Rapport Cybermalveillance.gouv.fr 2022

³ Etude Opinion Way / Cybermalveillance.gouv.fr - juin 2023 auprès de 1001 pers 18+

⁴ En 2022 ce sont plus de 180 000 bénéficiaires qui ont suivi des Ateliers Numériques Orange. 2 possibilités pour s'inscrire : via le site : <https://inscription.orange.fr/ateliersnumeriques> ou via le N° d'appel gratuit 0800 06 15 46

Enfin, Orange est devenue signataire de la CharteCyber qui vient renforcer son engagement et celui de ses équipes et collaborateurs, afin de mettre en place les mesures de sensibilisation et de protection cyber.

« La Cybersécurité est un enjeu de société qui nourrit l'ambition d'une société numérique de confiance comme Orange. Par le renforcement de cette collaboration entre Orange, Orange Cyberdefense et Cybermalveillance.gouv.fr, nous souhaitons informer et sensibiliser nos publics pour permettre au plus grand nombre d'éviter de nombreuses attaques. Cette sensibilisation est notamment possible grâce à nos Ateliers Numériques et nos contenus labellisés avec Cybermalveillance.gouv.fr sur le site Bien vivre le digital. Il ne peut y avoir de transformations numériques sans cybersécurité, et la cybersécurité est l'affaire de tous. » Gaëlle Le Vu, Directrice RSE, Orange France

« Dans un contexte d'évolution de la menace, la cyber représente aujourd'hui un véritable enjeu sociétal. Et comme dans toute mutation, les acteurs de la société ont une responsabilité et un rôle à jouer : il faut accompagner les publics dans cette transformation numérique qui ne peut avoir lieu sans cybersécurité. À travers notre appel à mobilisation et la signature de cette CharteCyber, Cybermalveillance.gouv.fr encourage toutes les organisations à s'emparer de cet enjeu et à adopter la même démarche novatrice de responsabilité sociétale (RSE) qu'Orange. L'objectif ? Faire de la cyber un levier de la transformation numérique des organisations, voire d'innovation technologique et de progrès social en élevant le niveau de sécurité et en sensibilisant l'ensemble de ses parties prenantes. Préparons-nous ensemble à savoir faire face aux cybermenaces », a déclaré Jérôme Notin, Directeur Général de Cybermalveillance.gouv.fr

A propos d'Orange

Orange est l'un des principaux opérateurs de télécommunication dans le monde, avec un chiffre d'affaires de 43,5 milliards d'euros en 2022 et 136 000 salariés au 30 juin 2023, dont 74 000 en France. Le Groupe servait 291 millions de clients au 30 juin 2023, dont 246 millions de clients mobile et 24 millions de clients haut débit fixe. Le Groupe est présent dans 26 pays. Orange est également l'un des leaders mondiaux des services de télécommunication aux entreprises multinationales sous la marque Orange Business. En février 2023, le Groupe a présenté son plan stratégique "Lead the Future", construit sur un nouveau modèle d'entreprise et guidé par la responsabilité et l'efficacité. "Lead the Future" capitalise sur l'excellence des réseaux afin de renforcer le leadership d'Orange dans la qualité de service. Orange est coté sur Euronext Paris (symbole ORA) et sur le New York Stock Exchange (symbole ORAN). Pour plus d'informations (sur le web et votre mobile) : www.orange.com, www.orange-business.com et l'app Orange News ou pour nous suivre sur Twitter : @presseorange. Orange et tout autre produit ou service d'Orange cités dans ce communiqué sont des marques détenues par Orange ou Orange Brand Services Limited.

À propos de Cybermalveillance.gouv.fr

Cybermalveillance.gouv.fr est le dispositif national d'assistance aux victimes d'actes de cybermalveillance, de sensibilisation aux risques numériques et d'observation de la menace sur le territoire français. Ses publics sont les particuliers, les entreprises (hors opérateurs régulés), les associations et les collectivités territoriales. Le dispositif est piloté par une instance de coordination, le Groupement d'intérêt public (GIP) ACYMA, composé de plus de 60 membres issus du secteur public, du privé et du domaine associatif, et qui contribuent à sa mission d'intérêt général. Cybermalveillance.gouv.fr référence sur sa plateforme des professionnels en sécurité numérique, répartis sur tout le territoire français, pour venir en aide aux victimes. En 2022, Cybermalveillance.gouv.fr a assisté 280 000 victimes et accueilli 3,8 millions de visiteurs uniques sur sa plateforme www.cybermalveillance.gouv.fr.

Contacts presse :

Orange :

Marion Brault : marion.brault@orange.com

Cybermalveillance.gouv.fr : presse@cybermalveillance.gouv.fr

Béatrice Hervieu : 06 03 03 09 50 / Pauline Fabry : 06 51 63 02 14